

Récoltes.—Elles présentent partout la plus belle apparence, excepté les patates qui sont encore cette année atteintes de la maladie. Dans le district de Montréal, dit le *Herald*, des champs entiers de patates ont été atteints par ce fléau et détruits dans l'espace de vingt quatre heures.

Le *Mercury* de samedi annoncé que Son Excellence Lord ELGIN n'est pas allé au Saguenay. Sa seigneurie, suivant le même journal s'est embarqué Samedi soir pour Montréal.

Nous voyons par *l'Avenir*, qu'un grand nombre d'électeurs des comtés de Huntingdon, Chambly et Rouville se sont assemblés le 8 du courant, au village de Lacadie, pour prendre en considération la tenure seigneuriale. Des résolutions y ont été adoptées, et entré autres, pour demander une réforme dans cette tenure et de s'adresser par requête à cet effet à la législature provinciale.

Depuis longtemps, la tenure seigneuriale occupe l'attention des hommes d'état du pays de toutes les nuances politiques. C'est une question aussi importante qu'elle est hérissée de difficultés qui, jusqu'à ce jour, ont eu l'effet de paralyser toutes les tentatives de réforme proposées.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible de détruire un état de chose qui fait partie de nos institutions, et qui est appuyé sur des droits légalement acquis auxquels on ne peut toucher sans donner une indemnité aux intéressés, à ceux qui exercent ces droits.

Néanmoins, il serait d'un grand avantage au pays, de pouvoir régler cette question de manière à concilier et les intérêts des seigneurs et ceux des censitaires.

Le *Pilot* exprime beaucoup de sympathie à l'occasion de l'assemblée monstre qui doit se tenir aujourd'hui à Montréal en faveur de l'Irlande, "Pour exprimer, comme dit le *Pilot*, nos sympathies en faveur de l'Irlande et de ses enfants luttant contre un système de gouvernement insupportable et maudit."

—On lit dans la *Gazette de Montréal* de samedi.

"Depuis quelques jours divers bruits ont couru, nous les donnons sans y ajouter aucune foi."

Son Excellence, le Gouverneur Général a offert sa résignation comme gouverneur du Canada. Son Excellence est rappelé et aura pour successeur Sir George Grey. Trois régiments de milice doivent être immédiatement levés et disciplinés. Les Irlandais des Etats-Unis sont sur le point d'envahir le Canada, on ne peut comprendre dans quel but. Que si M. Sullivan est nommé juge, M. Cameron sera fait commissaire des terres. Que M. Hincks doit être congédié du Conseil Exécutif et qu'on

lui donnera en forme de compensation, une situation soit à Québec, ou tout autre office créé expressément pour lui.

Nous n'ajoutons aucune foi à ces *on-dits*; nous ne les reproduisons que pour donner un échantillon de la rage de faire des histoires dont quelques personnes sont possédées.

Le Steamer américain *Dallas*, est arrivé hier dans notre port vers midi.

TEMPÉRANCE.—Nous apprenons avec un plaisir sensible les conquêtes nouvelles que fait chaque jour notre digne apôtre de la tempérance M. Chiniquy. Partout à sa voix le bon peuple de nos campagnes abandonne l'usage pernicieux des boissons énivrantes et s'enrôle dans l'association de la tempérance. Voici le résultat de la dernière campagne. A Berthier 3,418 personnes se sont enrôlées; à Daillebout 600; Industrie 1,900, Kildare 790, St. Barthélemy 1,550, Ste. Elizabeth 240 St. Félix 730, St. Norbert 328. St. Paul 1,300. Ce qui fait pour ces neuf paroisses un total de 13,016 personnes.

La retraite de tempérance à Sorel a également bien réussi. 4300 s'y sont enrôlées. Le mouvement s'est étendu à tous. Médecins, notaires, marchands ont là comme ailleurs noblement payé de leurs personnes dans ce combat livré au plus grand de nos ennemis. Plusieurs protestants même, nous dit-on, se sont joints aux catholiques à Sorel pour se faire enrôler.

Ces magnifiques résultats doivent réjouir tous les véritables amis du Canada, tous ceux qui ont à cœur le bonheur et la prospérité de ses habitants. Quels maux ne nous ont pas causés les boissons fortes par le passé? Combien de familles ruinées par la boisson! Réjouissons-nous donc de voir le principe régénérateur de la tempérance propagé dans nos campagnes. Honneur au digne prêtre qui a voué sa vie au triomphe d'une si belle réforme! Il a déjà bien mérité de la patrie.

Nous avons il y a quelque temps exprimé le désir et l'espoir de voir prêcher la tempérance en cette ville, car, selon nous, il importe que le mouvement s'étende partout et aujourd'hui nous entendons dire avec une vive satisfaction qu'il est question d'inviter M. Chiniquy à venir donner une suite d'instructions sur cet important sujet dans les différentes églises de Montréal. Il y aura dit-on, des retraites de tempérance prêchées à Bonsecours, aux Tanneries, à la Côte-des-Neiges, au faubourg Québec, à St. Jacques, etc. Par ce moyen toute la population canadienne, ouvrière et bourgeoise pourra être plus facilement entraînée dans le mouvement si beau, si national et si chrétien de la tempérance.

Nous prédisons à M. Chiniquy de glorieuses conquêtes dans la capitale, car d'après l'opinion de tous ceux qui l'ont entendu, (nous n'avons pas encore eu nous-même ce bonheur), son éloquence est d'un ordre très élevé et surtout entraînant et persuasive. Voici ce qu'en dit notre confrère de *l'Echo des Campagnes*. Déjà plusieurs fois nous avons entendu parler du pouvoir oratoire de l'illustre prédicateur; et nous sommes heureux de dire qu'il est vraiment digne de sa réputation. Nous avons surtout remarqué avec quel tact il sait se mettre à la portée de l'auditoire, et comment en atteignant le pathétique le plus élevé, ses paroles pleines de chaleur et d'onction, savent encore convaincre et remuer la masse du peuple; et dès lors nous n'avons plus été surpris des immenses progrès que fait partout la tempérance, aidée de sa voix puissante. Mr. Chiniquy parla pendant deux heures et demie; et de ses nombreux auditeurs pas un ne lui fit faute de l'attention la plus continue; nous-même, quelque blâmé que nous puissions être sur les *grands traits* d'éloquence, nous l'écoutâmes avec le même plaisir pendant tout son discours. En entendant ces paroles onctueuses et qui chez le noble missionnaire, semblent venir du cœur nous rappelions la belle définition de l'orateur par le premier des orateurs de Rome, le "vir probus et dicendi peritus" "l'homme probe et disert" de Cicéron. —(Revue.)

Actes Officiels.

Le Village de St. Eustache, comté des Deux Montagnes a été érigé en municipalité, par proclamation en date du 10 août courant.

Débetures Provinciales.

Bureau du Receveur-Général,
Montréal, 11 août 1848.

Montant des Débetures Provinciales payables avec intérêt sous 12 mois de leur date, à 8 par 100. Montant déjà émis, £18592 10 0	
Do pour le semaine expirée ce jour.....	16,400 0 0
TOTAL, £34,992 10 0	
L. M. VIGER, Rec.-Gén.	

Certifié,
(Signé) Jos. CARY,
Dép. Insp.-Génl.

Alexandre Lafrance, RELIEUR.

PREND la liberté d'offrir ses meilleures remerciements aux Messieurs du Clergé et au Public en général, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux comme RELIEUR et les formes qu'il continue d'exercer par du Relieur dans toutes ses diverses branches, dans la maison de M. Viller, Haute-Ville de Québec, rue St. Jean vis-à-vis du magasin de M. Moodie. Tous les ordres dont on voudra l'honneur, laissés chez lui ou au magasin de M. J. O. CREMAZIE, seront exécutés avec soin, élégance, promptitude et à des prix modérés.
Québec, 14 Août 1848.